CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09 Tel : 02 43 83 85 15

cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
https://72.cgtfinancespubliques.fr
page facebook : CGT Finances Publiques Sarthe

Le Mans le 17 novembre 2022

Compte-rendu du CTL du 17 novembre 2022

Ce jeudi se tenait le **dernier** Comité Technique Locale en Sarthe sous cette appellation.
À partir de 2023, il sera remplacé par un CSA Local.
Pour fêter l'évènement, le Président a tenu à immortaliser l'instant par une petite photo (qui ne sera pas diffusée)…

Ponts « naturels »

La direction a retenu les vendredi 19 mai et lundi 14 août. C'était le seul point pour avis de ce CTL. La CGT a refusé de voter, estimant qu'elle n'a pas à choisir si des congés forcés doivent être imposés aux agents et encore moins leurs dates.

Campagne DUERP PAP

La CGT s'est déjà exprimée sur le sujet lors du CHS CT du 13 octobre 2022 vers lequel nous vous renvoyons.

Règlement intérieur du SGC LE MANS METROPOLE et AMENDES

84 % des agents de ce futur SGC ont voté pour les plages variables suivantes : 7h15 à 18h45.

Point sur les réalisations effectuées dans le cadre du Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie.

Sur 15 projets, 8 sont terminés, 5 sont en cours (cloison à installer au CDFP De Gaulle pour séparer l'espace bibliothèque du local de secours, espace détente et local de secours à la DDFiP, divers aménagements à la THM, installations de fontaines à eau sur certains sites, et jeux de fléchettes sur certains sites). Les 2 projets non commencés concernent le CDFP de La Flèche pour lesquels le maître d'œuvre semble manquer de réactivité.
Les 96 764,84 € votés en CTL seront donc intégralement dépensés.

Point sur le transfert des taxes d'urbanisme :

Pour rappel, les taxes d'urbanisme ont été transférées au 1er septembre 2022 du Ministère de la Transition Écologique à la DDFiP pour toutes les demandes d'urbanisme déposées à partir du 1er septembre. Seuls 16 départements dont la Sarthe ont bénéficié à titre expérimental d'un transfert d'un agent de la DDT vers la DDFiP.

Les premiers retours au plan national ne sont pas bons. En effet, la DG n'a pas cru bon de retenir dans un premier temps comme formateur pour les futurs stages sur ces taxes les 16 agents provenant de la DDT et travaillant sur ces taxes depuis de nombreuses années. Finalement ces 16 agents ont pu suivre un stage à Toulouse pour animer les futures formations. De nombreuses erreurs ont été détectées mais pour l'instant nous ne savons pas si le logiciel de liquidation des taxes pourra être modifié avant son déploiement en décembre.

CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09 Tel : 02 43 83 85 15

cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
https://72.cgtfinancespubliques.fr
page facebook : CGT Finances Publiques Sarthe

Le Mans le 17 novembre 2022

Questions diverses :

La CGT a demandé la revalorisation urgente des **frais kilométriques.** La Direction s'est engagée à faire remonter la demande au niveau national.

Nous sommes également intervenus sur le **devenir du site de La Flèche**, site sur lequel il ne restera qu'un service au 1er janvier 2023 et de nombreux mètres carré inutilisés.
Nous avons eu confirmation de la visite d'un responsable des services de la Préfecture au 2e étage du site, qui semblait intéressé.
Concernant le PCE de La Flèche, ce n'est pas une structure au TAGERFIP ni une antenne, mais deux emplois du PCE Sarthe localisés sur le site de la flèche. Les règles de priorité ne seront pas les mêmes que celle appliquées pour la fermeture de l'antenne SIE. La Direction s'est engagée à revenir rapidement vers les agents du PCE pour leur donner une meilleure visibilité sur leur avenir.
La Direction s'est également engagée à ce qu'il y ait un espace de travail pour les agents qui étaient en poste sur La Flèche et qui ont vu leur emploi transféré sur un autre site. Ces collègues pourront télétravailler sur leur ancien site, même si les travaux de création d'un espace coworking sont abandonnés pour cause de manque de moyens financiers.

La CGT a posé la question de savoir si les **audits téléphoniques** en cours dans certains services étaient une demande nationale ou locale. Il nous a été très clairement répondu que c'était une mesure locale, car il y avait de mauvais résultats sur les appels mystères. Ces audits permettront de faire la part des choses entre les problèmes techniques et les problèmes organisationnels !
La Direction nous a également informé que toute demande de téléphone portable pour un agent faite par un chef de service obtient le feu vert. Mais ce n'est qu'un pis aller.
La solution pour que les réponses aux appels téléphoniques s'améliorent est bien sûr de mettre du personnel supplémentaire !

Nous avons posé la question sur le **Duoday.** A-t-il eu du succès en ce jour du 17 novembre ? Jour choisi par la DGFiP lors de la semaine du handicap. 4 personnes en situation de handicap ont postulé pour cette journée, ceci en lien avec l'ADAPT et 3 personnes sont effectivement venues. Un accueil a été organisé à 9h puis une séance de clôture a eu lieu à 15h30 avec les personnes en situation de handicap. Un bilan sera fait ultérieurement.

Un mail a été envoyé à tous les agents **« invitation aux ateliers de découverte des réseaux sociaux »,** Facebook, Linkedin et Twitter. La CGT est intervenue en affirmant que ce n'est pas à la DGFiP de former les agents sur ces réseaux sociaux, d'autant plus que d'un point de vue social ils sont absolument en-dessous de tout ! La Direction nous a répondu que c'était organisé à l'occasion du Mois de l'innovation publique dans le cadre de la transition numérique, et ceci d'autant plus que la Sarthe est expérimentatrice au niveau de Linkedin. Nous avons insisté sur le fait que ce n'était pas du ressort de la DDFiP de former sur des applications personnelles et privées alors qu'il n'y a pas de formation sur les outils internes comme par exemple le réseau Wifip ou la communauté OSMOSE.
La Direction s'est engagée à faire ces formations et également à faire des pas à pas sur webconférence et Go to meeting.

CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09 Tel : 02 43 83 85 15

cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
https://72.cgtfinancespubliques.fr
page facebook : CGT Finances Publiques Sarthe

Le Mans le 17 novembre 2022

Nous avons demandé ce qu'il en était des **appels à candidature pour les postes de chefs de service en cours** : Pour le Centre de Contact, aucune candidature, pour le poste de responsable du SGC de Montval, aucune candidature ainsi que pour le poste de CDL Conlie Sud ! Seul le poste de responsable du SIP du Mans a reçu des candidatures en assez grand nombre.
Conclusion : l'indemnitaire prime sur le lieu et des intérimaires seront nommés !

Nous sommes également intervenus sur le problème rencontré par les **agents des sites extérieurs qui viennent manger au RIA** notamment lors des formations professionnels. Il n'est pas admissible que ces agents ne bénéficient pas des subventions DGFiP et payent environ 5€ d'admission. La Direction a convenu avec nous que ce n'était pas normal mais que la procédure actuelle de facturation du RIA est complexe ! Une réflexion est en cours en ce moment avec les responsables du RIA et des services sociaux pour que la procédure a mettre en place soit plus simple. En attendant que cette procédure intervienne, il faut bien préciser, quand c'est demandé dans le mail que vous mangez au RIA le midi.

Certains agents ont reçu un mail intitulé **« invitation à participer à un questionnaire PSP Mobilier. Télétravailleurs. 2022.11 »**. Ce questionnaire permet de savoir si l'agent souhaite du matériel pour télétravailler et de quel site l'agent souhaite prendre le mobilier. Suite à notre questionnement à savoir quel était le critère de sélection d'envoi des mails, il nous a été répondu que l'envoi était basé sur les agents ayant télétravaillé en octobre.

A notre demande de savoir s'il n'était pas possible de mettre un **nouveau distributeur de boisson chaude au CDFP De Gaulle**, la Direction nous a répondu qu'aucune entreprise n'a répondu favorablement à leur demande, le débit n'étant pas assez important. L'analyse est la même que la nôtre sur le problème d'hygiène des machines « Dolce Gusto » mais la direction ne voit pas de solutions pour l'instant. Le médecin de prévention a insisté en indiquant qu'avec la baisse des températures (dehors comme dedans) il était indispensable pour les agents de pouvoir avoir accès à des boissons chaudes. Et qu'il fallait avancer dans la réflexion en attendant l'isolation du bâtiment.

Nathalie MICHALCZENIA 02 43 43 68 11
Jean-Luc MUNIER 02 43 83 82 17

